

FICHE ACTION 12

Intitulé de l'action	Limiter la pollution de l'air intérieur au sein des habitations et lieux d'accueil du jeune enfant
Axe stratégique	4 – Mieux prendre en compte le lien entre la santé et l'environnement
Objectif intermédiaire	4-2 – Développer des environnements intérieurs favorables à la santé
Porteur de l'Action	Communauté de communes de l'Estuaire
Public cible	Enfants, parents, élus, professionnels de la petite-enfance et de la parentalité
Partenaires associés	Services petite-enfance des communautés de communes, équipes PMI mode d'accueil et santé jeune enfant du Département, maternité du CH de Blaye, Prestataire santé environnementale, PAT, ARS, élus petite-enfance
Constats et contexte	
<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de sensibilisation des élus aux questions de santé environnementale alors qu'ils ont un rôle clé dans le développement de cette politique ● Existence de nombreuses sources de pollution de l'air intérieur : aérosol, tabac, colle, meubles, peintures, ... ● Des effets néfastes prouvés sur la santé suite à une exposition aux composés organiques volatiles, composés organiques semi-volatiles (phtalates et retardateurs de flamme) et pesticides à usage domestique et vétérinaire ● Un public cible plus fragile que la population adulte ● Une étude de la qualité de l'air dans les crèches de Haute-Gironde en cours dont les premiers résultats montrent des taux globalement satisfaisants aux COV, phtalates et pesticides ● Des obligations légales qui imposent de mesurer l'air intérieur et de prévoir des actions au sein de chaque structure accueillant des mineurs 	
Objectif(s) opérationnel(s)	
<p>Etudier les sources de pollution intérieure dans les lieux d'accueil du jeune enfant en Haute-Gironde</p> <p>Sensibiliser les professionnels qui gravitent autour de la petite-enfance aux questions de pollution de l'air intérieur</p> <p>Réduire les polluants alimentaires intérieurs des établissements et des logements personnels</p>	
Description de l'action	
<p>Poursuivre l'étude de la qualité de l'air dans les crèches avec le prestataire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des formations auprès des agents pour améliorer les bonnes pratiques en intérieur (dont les journées inter-crèches) - Identifier un plan d'action pour surveiller la qualité de l'air intérieur et réduire les sources de polluants - Organiser une conférence de restitution des résultats - Poursuivre cette étude dans les écoles <p>Sensibiliser les professionnels qui gravitent autour de la petite-enfance aux questions de pollution de l'air intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les assistantes maternelles notamment via l'intervention du Département (formation initiale, rencontres, ...) - Développer des référents Santé Environnement dans les établissements et au sein du Département - Outiller les professionnels en s'appuyant sur des documents déjà existants (lien Fiche action 11) 	

Réduire les polluants alimentaires intérieurs des établissements et des logements personnels

- Sensibiliser les parents à la question de l'alimentation saine chez les tous petits : par exemple organiser des ateliers parents-enfants pour apprendre de façon ludique ou développer des actions innovantes (Ordonnance verte)
- Proposer des ateliers sur l'alimentation saine aux assistantes maternelles

Modalité de mise en œuvre**Fréquence, durée :**

Organiser des sensibilisations 2 fois par an

Moyens mobilisés (RH, financiers, matériels) :

Faire appel à un prestataire pour la réalisation de l'étude et la mise en place des formations/sensibilisations. Travail en partenariat avec les Projets Alimentaires Territoriaux afin d'aborder la question de l'alimentation saine. Outils pour informer les professionnels sur les questions de santé environnement en lien avec les tous petits.

Périmètre d'action :

Les actions concernent les professionnels et parents de la Haute-Gironde

Points de vigilance éventuels	Coût de l'action
La sensibilisation/formation des assistantes maternelles est complexe, il est difficile de les capter : s'appuyer sur l'aide du Département	Coûts de formation si nous faisons intervenir un prestataire Ateliers sur l'alimentation peuvent engendrer un coût
Calendrier	Indicateurs d'évaluation
Finalisation de l'étude de la qualité de l'air : 2024 Résultats de l'étude et formations : fin 2024 et début 2025 Sensibilisation des assistantes maternelles : 2025 Travail sur l'alimentation : fin 2025	Nombre de sessions de sensibilisations Nombre d'agents et d'élus formés Nombre d'assistantes maternelles formées Nombre de parents sensibilisés